

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE

**PROCÈS-VERBAL de la quatre-vingt-sixième assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 23 mars 2016, à 13 h 30, au local A-1715**

Membres présents

Bachand, Rémi
Berger-Richard, Guillaume (AEMSP)
Bernstein, Stéphanie
Broomhall, Bruce
Brunelle, Dorval
Charron, Claude-Yves
Chevrier, Marc
Cyr, Hugo
Dorais, Sébastien
Forget, Patrick
Gagnon, Frédéric
Grondin, Olivier (BRIDI)
Gusse, Isabelle
Jegen, Maya
Lamy Labrecque, Alexis (AED)
Leclerc, Chantal
Lessard, Jean-François
Lorite, Alejandro
Lucas, Geneviève
Macleod, Alex
Mockle, Daniel
Rochette, Annie
Thibault, Sarah (BCPS)
Vaugeois, Aude (AECSD)
Vigneault, Antony (AECSSP)

Membres absents

Barsalou, Olivier
Breton-Le Goff, Gaëlle*

Observateurs

Charron, Dominique
Fontaine-S, Kim
Gagné, Geneviève
Laplante-L., François
Pugeaud, Pierrick

***Absence motivée**

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 86^e assemblée ordinaire du 23 mars 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
2. Adoption du procès-verbal de la 85^e assemblée ordinaire 20 janvier 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
3. Affaires en découlant
 - Portes ouvertes
4. Recherches
 - 4.1 Chaire Raoul-Dandurand (Changement de titulaire)
 - 4.1.1 Motion de remerciements (Charles-Philippe-David)
 - 4.2 Rapport d'autoévaluation de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)
 - 4.3 Informations

- 4.4 Bibliothèque
- 5. Nominations
 - 5.1 Nomination d'une vice-doyenne, d'un vice-doyen à la recherche
 - 5.2 Nomination à la direction de l'Unité de programme de doctorat en science politique
 - 5.3 Nomination à la direction de l'Unité de programmes des baccalauréats bidisciplinaires
- 6. Informations
 - 6.1 Politique de féminisation – Rappel de la Commission des études
 - 6.2 Budget 2016-2017
 - 6.3 Décentralisation
 - 6.4 Campagne « sans oui c'est non ! »
 - 6.5 Collation des grades (11 novembre 2016, 17 h 30)
- 7. Affaires académiques
 - 7.1 Évaluation de programmes
 - 7.2 Report de l'évaluation du baccalauréat en communication, politique et société
- 8. Divers
- 9. Dépôt de documents
- 10. Levée de séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Dorval Brunelle préside la séance et madame Louise Dumont agit à titre de secrétaire-rédactrice.

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 86^e assemblée ordinaire du 23 mars 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Changement des points suivants :

Le Point 4 devient Recherche au lieu d'Information. Le point Information sera traité au Point 6. Le Point 5 devient Nominations au lieu d'Affaires académiques. Le Point Affaires académiques sera traité au Point 7.

Sur proposition dûment faite par monsieur Hugo Cyr, appuyée par monsieur Claude-Yves Charron, le projet d'ordre du jour de la quatre-vingt-sixième assemblée ordinaire du 23 mars 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

2. Adoption du procès-verbal de la 85^e assemblée ordinaire du 20 janvier 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Sur proposition dûment faite par monsieur Bruce Broomhall, appuyée par monsieur Jean-François Lessard, le procès-verbal de la quatre-vingt-cinquième assemblée ordinaire du 20 janvier 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

3. Affaires en découlant

- **Portes ouvertes**

Le doyen remercie les personnes ayant participé à la journée **Portes ouvertes** du 9 février 2016.

4. Recherches

4.1 Chaire Raoul-Dandurand (Changement de titulaire)

Le vice-doyen à la recherche informe les membres du changement de titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand. Après 20 ans à titre de titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand, monsieur Charles-Philippe David se retire. Le professeur Frédérick Gagnon a été désigné comme titulaire de cette Chaire. Il précise que le *curriculum vitae* ainsi que des lettres d'appui du professeur Gagnon ont été transférés aux membres. La résolution suivante est adoptée :

Résolution CFSPD-2015-2016-635

ATTENDU le désir de monsieur Charles-Philippe David de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques d'assurer la relève à la direction de la Chaire après 20 ans d'efforts fructueux;

ATTENDU la candidature du professeur Frédérick Gagnon au poste de titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques;

ATTENDU l'appui à la candidature du professeur Frédérick Gagnon exprimé par le Conseil de direction de la Chaire Raoul-Dandurand;

ATTENDU les lettres d'appui de partenaires académiques et socio-économiques à la candidature du professeur Frédérick Gagnon;

ATTENDU la résolution DSP-2015-2016-75 adoptée à l'unanimité par l'Assemblée départementale du Département de science politique;

ATTENDU l'excellence du dossier de monsieur Frédérick Gagnon;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude-Yves Charron, appuyé par madame Maya Jegen, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de monsieur Frédérick Gagnon à titre de titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.1 Motion de remerciements (Charles-Philippe David)

Le président d'assemblée suggère qu'une résolution de remerciements et de félicitations soit adoptée pour monsieur Charles-Philippe David qui a mené cette Chaire depuis 20 ans. La résolution suivante est adoptée :

Résolution CFSPD-2015-2016-636

ATTENDU le départ de monsieur Charles-Philippe David après 20 ans d'efforts soutenus à titre de titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques;

ATTENDU le travail exemplaire accompli par monsieur Charles-Philippe David, à titre de titulaire de la Chaire;

ATTENDU la visibilité accrue de la Chaire au terme de ce travail;

ATTENDU l'importance et la qualité du travail que Monsieur David a accompli à ce titre;

ATTENDU la notoriété croissante de la Chaire Raoul-Dandurand pour le nombre et la qualité des événements scientifiques, ainsi que pour la diversification croissante des aires géographiques afin d'évaluer les enjeux stratégiques et diplomatiques propres à des régions et des continents;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, appuyé par monsieur Claude-Yves Charron, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTE ses remerciements les plus chaleureux à monsieur Charles-Philippe David pour l'importance et la qualité du travail accompli à la Chaire Raoul-Dandurand depuis 20 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Rapport d'autoévaluation de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)

Le vice-doyen à la recherche souligne qu'il y a un processus d'évaluation des instituts qui a été lancé au début de l'année. Le but de ces évaluations est de démontrer que les activités des instituts sont en adéquation avec leur raison d'être. La résolution suivante est adoptée :

Résolution CFSPD-2015-2016-637

ATTENDU la volonté du vice-rectorat à la recherche et à la création de procéder à l'évaluation des instituts de l'UQAM;

ATTENDU que la première étape de ce processus est le dépôt d'un rapport d'autoévaluation par l'institut et son adoption par le Conseil académique facultaire;

ATTENDU le dépôt du rapport d'autoévaluation de l'Institut d'études internationales de Montréal;

ATTENDU les procédures d'évaluation en vigueur à la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU le rôle déterminant de l'IEIM pour la mise en valeur des travaux de ses diverses composantes (chaires, centres, groupes de recherche et observatoires);

ATTENDU la grande polyvalence de l'IEIM dans ses différents axes de recherche liés aux études internationales;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Bachand, appuyé par madame Isabelle Gusse, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

1. REÇOIVE le rapport d'autoévaluation de l'IEIM;
2. FÉLICITE l'IEIM pour la célérité et la qualité de ce rapport;
3. ADOPTE le rapport d'autoévaluation de l'IEIM;
4. TRANSMETTE le rapport d'autoévaluation de l'IEIM au vice-rectorat à la recherche et à la création;
5. RÉITÈRE son appui aux travaux et activités de l'IEIM tout en soulignant leur grande importance pour la Faculté de science politique et de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Informations

Chaires stratégiques de l'UQAM

Le vice-doyen à la recherche souligne qu'il a assisté, lundi dernier, au lancement officiel de la Chaire psychologie politique de la solidarité sociale dont la titulaire est la professeure Allison Harell.

Il informe les membres que le concours 2016 des chaires stratégiques a été lancé au début du mois de mars. Les collègues intéressés peuvent déposer des avis d'intention, qui sont disponibles sur le site du Service de la recherche et de la création, avec une résolution d'appui de leur assemblée départementale. La date butoir est le 22 avril 2016, mais il acceptera les dossiers jusqu'à la fin avril.

Thèse en 180 secondes

Pour le concours « **Ma thèse en 180 secondes** » de cette année, aucune candidature n'a été déposée. Le comité facultaire de la recherche juge tout de même utile de rester dans ce concours pour les années subséquentes.

Centres institutionnels

Le vice-doyen à la recherche souligne qu'il a piloté la demande de renouvellement du CIRDIS auprès du Comité institutionnel de reconnaissance des centres.

4.4 Bibliothèque

Le doyen rappelle aux membres que lors du Conseil académique du 25 novembre 2015, la directrice générale des bibliothèques a fait une présentation d'un projet de réorganisation des bibliothèques. À la suite de cette présentation, une résolution a été adoptée à l'effet que la Faculté exigeait que le comité des usagers et le comité conseil soient consultés quant à la restructuration de la bibliothèque. Cette résolution a été transmise au vice-rectorat et à l'ensemble de la direction. Le doyen, qui a assisté à une réunion de direction qui s'est tenue en mars dernier, présente, explique et commente le projet de réorganisation des bibliothèques qui a été présenté. Une période de questions et de commentaires s'ensuit et la résolution suivante est adoptée avec l'amendement ci-dessous :

Sur une proposition de monsieur Alexis Lamy Labrecque, appuyée par monsieur Olivier Grondin, il est proposé d'amender le projet de résolution à l'effet de dénoncer le non-respect par le vice-rectorat et la direction de leur engagement de consulter au préalable à la réorganisation;

Résolution CFSPD-2015-2016-638

ATTENDU les "Canadian Academic Law Library Standards" adoptés par l'Association canadienne des bibliothèques de droit qui prévoient, notamment, que les bibliothèques de droit canadiennes doivent avoir une autonomie administrative suffisante pour assurer leur développement et le contrôle sur leurs ressources, et que leur direction doit être assumée par une personne dont la fonction principale est la gestion d'une bibliothèque de droit;

ATTENDU que la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada réfère à ces standards pour la reconnaissance des programmes universitaires de *common law* au Québec et au Canada;

ATTENDU que l'UQAM doit maintenir une bibliothèque de droit qui répond à ces standards afin de conserver toute la latitude nécessaire au développement de programmes de droit reconnus par les professions juridiques, spécialement dans un contexte d'évolution rapide desdites professions, comme en témoignent les initiatives relatives à l'enseignement de la *common law* en droit privé au Québec et les discussions actuelles entourant les modalités de mise en oeuvre d'un accord de mobilité des avocats et notaires à l'échelle canadienne;

ATTENDU que le vice-rectorat aux Services d'information envisage une réorganisation d'envergure du Service des bibliothèques de l'UQAM qui aura une incidence sur l'administration des bibliothèques et sur les lieux de prise de décisions;

ATTENDU que le Comité-conseil à la direction des bibliothèques de l'UQAM, auquel siègent les vice-doyens à la recherche des sept facultés ainsi que des représentants étudiants, n'a pas été consulté sur l'opportunité d'une réorganisation d'envergure des bibliothèques de l'UQAM;

ATTENDU que le Comité-conseil a pour mandat de conseiller la direction du Service des bibliothèques sur la planification stratégique, les grandes orientations budgétaires et l'offre de services et de recommander l'adoption des politiques et règlements qui concernent le Service des bibliothèques;

ATTENDU que le Comité des usagers de la Bibliothèque des sciences juridiques et politiques, auquel siègent des représentants de chaque département, de la Faculté de science politique et de droit et des étudiants n'a pas encore été consulté sur l'opportunité d'une réorganisation de la Bibliothèque des sciences juridiques et politiques;

ATTENDU que le Comité des usagers de la Bibliothèque des sciences juridiques et politiques a pour mandat de recevoir le Plan d'action annuel et le bilan annuel de la bibliothèque concernée, de conseiller la direction de cette bibliothèque sur les services à offrir, les grandes orientations du développement des collections, l'usage des espaces, etc., à partir des demandes parvenant des départements et des associations étudiantes;

ATTENDU que ni le Plan stratégique du Service des bibliothèques 2014-2018, ni le Plan d'action 2015-16 ne prévoient une telle réorganisation;

ATTENDU la résolution CFSPD-2015-2016-631 adoptée à l'unanimité par le Conseil académique facultaire de sciences politiques et droit du 24 novembre 2015 demandant au Vice-Rectorat aux Services d'information et à la Direction du Service des bibliothèques de procéder à une consultation auprès du Comité-conseil à la Direction des bibliothèques et des Comités d'usagers des différentes bibliothèques de l'UQAM pour que ces derniers puissent consulter les unités et les usagers, conformément à leurs mandats respectifs, et ce, avant de proposer un plan de réorganisation du Service des bibliothèques;

ATTENDU la proposition de restructuration du Service des bibliothèques présentée à la Direction de l'UQAM et détaillée dans les documents "Nouvelle structure du service des bibliothèques" (RGD 07-03-2016, point 7.1.1) et "Structure de direction du Service des bibliothèques" (RGD 07-0-2016, point 7.1.2), lesquels ont été rendus disponibles au Conseil académique facultaire en vue de sa rencontre du 23 mars 2016;

ATTENDU que ni Comité-conseil à la direction des bibliothèques de l'UQAM, ni les Comités d'usagères, d'usagers des différentes bibliothèques n'ont été consultés sur cette deuxième proposition et ce, contrairement au souhait exprimé à l'unanimité par le Conseil académique facultaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Bernstein, APPUYÉ par madame Annie Rochette, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

DÉPLORE l'absence de consultation du Comité-conseil à la direction des bibliothèques de l'UQAM et des Comités d'usagères, d'usagers des différentes bibliothèques sur la proposition de restructuration du Service des bibliothèques de l'UQAM;

DÉNONCE le non-respect par le vice-rectorat et la direction de leur engagement de consulter au préalable à la réorganisation;

RAPPELLE au vice-recteur aux services d'information les politiques et pratiques de l'UQAM voulant que ces comités soient consultés et à leur tour puissent consulter leurs mandataires;

EXIGE que ces comités soient consultés avant que tout changement soit adopté ou mis en place, et ce, dans un délai qui permet aux représentantes, représentants de ces comités de consulter leurs mandataires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Nominations

5.1 Nomination d'une vice-doyenne, d'un vice-doyen à la recherche

Le doyen souligne que le mécanisme de nomination d'un vice-doyen, d'une vice-doyenne à la recherche se fait sous la recommandation du doyen. Un appel de candidature a été lancé et une seule candidature a été reçue, soit celle de madame Maya Jegen.

La résolution suivante est adoptée.

Résolution CFSPD 2015-2016-639

ATTENDU le Règlement de régie interne de la Faculté de science politique et de droit et la procédure de nomination d'une vice-doyenne, d'un vice-doyen;

ATTENDU la convention collective SPUQ-UQAM;

ATTENDU l'appel de candidature;

ATTENDU l'acceptation de la candidate;

ATTENDU la recommandation du doyen;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédérick Gagnon, appuyé par madame Isabelle Gusse, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de madame Maya Jegen au poste de vice-doyenne à la recherche de la Faculté de science politique et de droit, pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2016 et se terminant le 31 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Nomination à la direction de l'Unité de programme de doctorat en science politique

Le doyen mentionne qu'une résolution a été adoptée par le Comité de programme de l'Unité de programme de doctorat en science politique proposant à la Faculté la nomination de monsieur Jean-Guy Prévost à la direction de ce programme.

La résolution ci-dessous est adoptée.

Résolution CFSPD-2015-2016-640

ATTENDU le Règlement n° 3 des procédures de désignation et plus particulièrement l'article n° 26;

ATTENDU la candidature de monsieur Jean-Guy Prévost au poste de directeur de l'Unité de programme de doctorat en science politique;

ATTENDU l'Assemblée d'élection tenue le 1^{er} février 2016, sous la présidence du vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit, Alejandro Lorite et conformément aux règlements de l'Université;

ATTENDU que monsieur Jean-Guy Prévost a été élu à l'unanimité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude-Yves Charron, appuyé par monsieur Alex Macleod, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de monsieur Jean-Guy Prévost à titre de directeur de l'Unité de programme de doctorat en science politique pour un mandat de trois ans, commençant le 1^{er} juin 2016 et se terminant le 31 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Nomination à la direction de l'Unité de programmes des baccalauréats bidisciplinaires

Le doyen mentionne qu'une résolution a été adoptée par le Comité de programme de l'Unité de programmes des baccalauréats bidisciplinaires à l'effet de nommer un directeur, une directrice pour ce programme. Madame Isabelle Gusse a été élue pour un 2^e mandat à la direction de ce programme.

La résolution suivante est adoptée :

Résolution CFSPD-2015-2016-641

ATTENDU l'avis de vacance à la direction de l'Unité de programmes des baccalauréats bidisciplinaires

ATTENDU la candidature de madame Isabelle Gusse au poste de directrice de l'Unité de programmes des baccalauréats bidisciplinaires;

ATTENDU l'Assemblée d'élection tenue le 22 mars 2016, sous la présidence de monsieur Alejandro Lorite, vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit, et conformément aux règlements de l'Université;

ATTENDU l'élection à l'unanimité de madame Isabelle Gusse;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédérick Gagnon, appuyé par madame Stéphanie Bernstein, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de madame Isabelle Gusse à titre de directrice de l'Unité de programmes de baccalauréats bidisciplinaires pour un mandat de trois ans, commençant le 1^{er} juin 2016 et se terminant le 31 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Informations

6.1 Politique de féminisation – Rappel de la Commission des études

Le doyen mentionne que l'UQAM a adopté, en 1990, un recueil des directives et procédures relatif à la féminisation. À cet effet, la Commission des études souhaite rappeler à toutes les personnes qui leur transmettent des documents de respecter les directives de féminisation que l'on y retrouve. Vous retrouvez ce recueil à l'adresse suivante : <http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/SG-2.pdf>.

6.2 Budget 2016-2017

Le doyen invite madame Geneviève Gagné à faire une présentation du budget 2016-2017. Madame Gagné souligne qu'elle va présenter la situation budgétaire de la Faculté, en commençant par faire un petit rappel de l'année 2015-2016 qui se termine en avril prochain. Ensuite, elle présentera le budget 2016-2017 qui débute le 1^{er} mai et elle va également présenter une mise à jour du budget propre à la Faculté. Elle souligne que l'UQAM avait établi des cibles à atteindre pour l'année dernière afin de réduire le déficit. La cible pour notre Faculté a été atteinte au cours de l'année. Cependant, l'UQAM terminera tout de même l'année avec un déficit, parce qu'il y a eu, entre autres, de nouvelles coupures du ministère et une baisse des effectifs étudiants. À la suite de cette présentation, les membres émettent des commentaires, posent des questions et demandent des précisions par rapport à certains points.

6.3 Décentralisation

Le doyen mentionne que le plan stratégique adopté par le Conseil d'administration et la Commission des études prévoyait une réorganisation de l'UQAM qui permettrait que les décisions soient prises plus près de la base. Deux expertes, engagées par l'UQAM, ont reçu le mandat de réfléchir sur le modèle le plus efficace et le mieux adapté pour l'Université. Le doyen souligne que les expertes tiendront compte des commentaires qui leur seront transmis et rédigeront un rapport qui sera présenté au Conseil d'administration.

6.4 Campagne « sans oui c'est non! »

Le doyen informe les membres que l'UQAM se joint à la campagne provinciale « sans oui c'est non! ». Vous retrouverez sur le site web du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement une multitude d'informations utiles à ce sujet.

6.5 Collation des grades (11 novembre 2016, 17 h 30)

Le doyen informe les membres que la Collation des grades se tiendra le 11 novembre 2016, à 17 h 30.

7. Affaires académiques

7.1 Évaluation de programmes

Le vice-doyen aux études propose de remettre les points 7.3 et 7.4 au prochain conseil.

L'évaluation du baccalauréat en science politique en est à la phase de finaliser les comptes rendus relatifs aux tables rondes. Le rapport d'autoévaluation est en préparation et devrait être présenté vers la fin 2016.

Le rapport d'évaluation du baccalauréat en sciences juridiques devrait être déposé sous peu.

L'évaluation du BRIDI en est à ses débuts.

7.2 Report de l'évaluation du baccalauréat en communication, politique et société

Le vice-doyen aux études signale que l'évaluation du baccalauréat en communication, politique et société (BCPS) sera reportée à cause principalement du renouvellement du mandat de madame Isabelle Gusse, à titre de directrice du BCPS. Madame Gusse avait accepté de diriger l'évaluation du BCPS, mais dû à son renouvellement de mandat, elle a dû se désister.

La résolution suivante est adoptée.

Résolution CFSPD-2015-2016-642

ATTENDU la Politique institutionnelle n° 44 sur l'évaluation périodique des programmes;

ATTENDU la planification facultaire des opérations d'évaluation de programmes soumise par la Faculté à la Commission des études en mai 2015;

ATTENDU que la planification adoptée en mai 2015 envisage le début de l'évaluation décennale du Baccalauréat en communication politique et société à l'automne 2016;

ATTENDU la résolution adoptée le 22 mars 2016 par le Comité de programme du Baccalauréat en communication politique et société, nommant une nouvelle direction pour le Comité de programme pour la période 2016-2019;

ATTENDU la résolution adoptée le 22 mars 2016 par le Comité de programme du Baccalauréat en communication politique et société, demandant un report de l'évaluation du programme;

ATTENDU le manque de ressources facultaires pour entamer un processus d'évaluation avant l'automne 2018;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Bernstein, appuyé par monsieur Marc Chevrier, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE que le début du processus d'évaluation décennale du Baccalauréat en communication politique et société soit reporté à l'automne 2018;

ACHEMINE cette demande à la Commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Divers

9. Dépôt de document

10. Levée de séance

La séance est levée à 16 heures 30.

Le doyen

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 25 mai 2016